11ème OP HEM de Pâques – Règlement complémentaire

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mars 2027

Juge-arbitre principale : Brigitte DERNONCOURT

1. Lieux de la compétition

salles Leplat, Delcourt et Dubus. 21 terrains

2. Licenciés concernés

Tournoi international senior, ouvert à tous les joueurs licenciés de classement P12 à N1 inclus et à toutes les catégories d'âge à partir de Minime inclus.
Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort et ne doivent pas faire l'objet d'une suspension.

Pour les joueurs licenciés à la FFBaD le CPPH retenu sera celui du jeudi 11 mars 2027.

Dans les conditions limitatives exprimées par l'article 6.7 du règlement intérieur fédéral, des licenciés d'un autre pays européen peuvent participer à la compétition. Pour ces derniers, une vérification sera faite sur Internet avant le tirage au sort. A défaut, une attestation sur l'honneur devra être complétée avant le début de la compétition. Les joueurs dépendant d'une fédération étrangère sont soumis aux règles fédérales françaises pendant la compétition, notamment en ce qui concerne les catégories d'âge, la conduite ou les tenues.

3. Tableaux proposés et mode de compétition

Tous les tableaux se jouent en poules de 4 joueurs avec 2 sortants par poule.
Les disciplines sont les suivantes :

- samedi 27 mars : simple dames et simple hommes
- dimanche 28 mars : double dames et double hommes
- lundi 29 mars : double mixte

Tout joueur peut s'inscrire dans les 3 tableaux.

Les premières convocations seront mises à disposition sur badnet et ebad à partir du vendredi 19 mars. Pour gérer au mieux les forfaits elles sont susceptibles d'être modifiées jusque 24 h avant le début de la compétition.

4. Nombre de participants

Le nombre maximal de participants est d'environ 600 joueurs, (tous tableaux réunis), en cas de surnombre priorité est donnée :

- d'abord par complétude des tableaux (des remplaçants de chaque classement seront positionnés dans chaque série)
- puis par ordre d'arrivée du paiement de l'inscription (du 1er joueur de la paire pour DH/DD/MX)

5. Composition des séries

Les séries seront constituées par ordre de CPPH décroissant, en respectant le nombre de participants maximum spécifié au RGC.

Ci–dessous la règle du +1000 à respecter pour tous les tableaux, que ce soit dans la série comme dans la paire en double et en mixte :
Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé (règle du +1000).
Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

Particularité du Double et Mixte : Si une paire ne peut être positionnée dans une série car l'écart de points est trop important entre la paire, ce qui provoque une non-possibilité d'être placée dans une série, cette paire ne sera pas retenue.

6. Inscription

6.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est le dimanche 14 mars à minuit

6.2. Mode d'inscription et de paiement

Les inscriptions se font exclusivement sur badnet, individuellement ou par club. Les droits d'engagement seront à régler sur badnet au moment de l'inscription.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ni par message numérique.

6.3. Forfait avant la compétition

Après confection des tableaux (lundi 15 mars), en cas de forfait d'un des joueurs d'une paire de double, son partenaire devra sous 24 h prévenir par mail le juge-arbitre (brigitte.dernoncourt@gmail.com) du nom de son nouveau partenaire ou de sa non-participation; sans partenaire s'il le souhaite il pourra être associé avec un joueur en liste d'attente. Le cas échéant le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge-arbitre.
Les forfaits devront être justifiés dans un délai imparti de 5 jours après la compétition auprès de la Commission Ligue des officiels techniques par saisie sur le site www.myffbad.fr. Plus d'informations par mail: clot.hdfbad@gmail.com.

6.4. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont de :
- 16 euros par joueur pour un tableau
- 20 euros par joueur pour 2 tableaux
- 23 euros par joueur pour 3 tableaux

Ce montant inclut le montant de la participation fédérale de 2 euros par joueur.

6.5. Possibilité de remboursement

Aucun remboursement des droits d'engagement ne sera effectué si le forfait n'est pas justifié et ce dès la clôture des inscriptions. Le remboursement ne couvre pas les frais de badnet.

7. Récompenses

Les finalistes des tableaux comportant des joueurs de classement R4 ou supérieur, seront récompensés en espèces.

Les finalistes des autres tableaux seront récompensés avec des bons d'achat.

8. Déroulement

8.1. Horaires

Les matchs débuteront à 8h00 chaque jour, et le pointage aura lieu 1 heure avant le début des rencontres. Les joueurs devront se présenter dès leur arrivée à la table de pointage et ce chaque jour de la compétition. Tout joueur pointé sera considéré présent toute la journée. (Il ne devra pas quitter la salle sans autorisation du JA).

Les joueurs peuvent être appelés à jouer à partir de l'heure de leur convocation.

8.2. Tenue

La tenue vestimentaire des joueurs doit être conforme aux règles du badminton.

8.3. Comptage des points

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points selon les règles en vigueur.

8.4. Comportement

Le juge arbitre peut prononcer la disqualification de tout joueur qui ne respecterait pas le règlement. Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral. Toute décision du juge-arbitre et de ses adjoints est sans appel.
L'utilisation de substance(s) et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicament dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

8.5. Ordre des matchs

L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, la numérotation initialement prévue.

8.6. Volants

Volants plumes homologués FFBaD pour tous les tableaux en partage jusqu'aux demi-finales incluses. Le volant officiel est le Yonex Aeroclear 30. 3 volants seront fournis par le club pour chaque finale. Les volants additionnels le cas échéant seront en partage entre les joueurs.

Volants Hybrides et/ou synthétiques :

Dans les tableaux comportant des participants classés « N » les volants synthétiques classés "Elite" sont autorisés sur le tournoi au même titre qu'un volant plumes classé « Elite ».
Dès lors que tous les joueurs/paires sur le terrain sont de classement R4 et/ou inférieur, ceux-ci pourront utiliser, sous réserve d'un accord mutuel, des volants hybrides ou synthétiques classés « Standard ».
En cas de désaccord entre les joueurs, le volant plume fourni par les joueurs est prioritaire, et faute d'entente c'est le volant officiel de la compétition qui sera choisi.

Le volant officiel sera en vente dans chaque salle.

8.7. Arbitrage

Les matchs se joueront en auto-arbitrage. Certains matchs seront arbitrés par un arbitre, en particulier les demi-finales et finales N1 et N2, et les finales autant que possible. Un arbitre sera affecté par le juge arbitre aux matchs où il jugera sa présence nécessaire.

8.8. Temps de repos et temps de préparation

Le temps de repos minimal entre 2 matchs sera de 20 minutes. Il est rappelé que le temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant.
Ce temps inclut le temps de préparation sur le terrain qui est accordé aux joueurs entre l'appel de leur match et le début de celui-ci. Ce temps sera de 3 minutes.
Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à leur match.
Tout joueur non présent sur le terrain au bout de 5 minutes après l'appel de son nom sera automatiquement déclaré forfait par le juge-arbitre quel que soit le niveau du tableau.

8.9. Obstacles

Dans chaque salle sont présents des filins et des panneaux de basket. Si au service le volant touche un filin ou un panneau alors le premier service est « let ». Au service suivant et dans le jeu si le volant touche un filin, un panneau ou tout autre obstacle dans la salle alors le point est faute.

8.10. Présence

Tout joueur devant s'absenter de la salle devra prévenir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match ou du début de celui-ci.

8.11. Affichage

Le présent règlement ainsi que tous les documents officiels obligatoires seront affichés (sous forme de QR Code) dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

8.12. Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, accident ou incidents.

9. Restauration

Une buvette sera à votre disposition dans chacune des salles.

10. Stands

Un stand de matériel et de cordage de la boutique ESPRIT BADMINTON sera présent dans la salle Dubus pour toute la durée du tournoi.
Un kiné sera également à votre disposition salle Delcourt

11. Installations

Salle DELCOURT : 52 rue Jean Jaurès – 59510 HEM





Salle DUBUS : 70 rue de Beaumont – 59510 HEM





Salle LEPLAT: 60 Rue du Dr Coubronne, 59510 Hem





12. Hôtels

KYRIAD
Avenue Henri Delecroix
59510 HEM
Tél : 03-20-75-00-37

MORPHEE
35 Rue de la Cousinerie
59650 VILLENEUVE D ASCQ
Tél : 03 20 47 17 18

IBIS BUDGET
Zac du Tir à Loques
9 Boulevard de Mons
59650 VILLENEUVE D ASCQ
Tél : 08-92-70-03-86

CAMPANILE
48 Avenue Canteleu
59650 VILLENEUVE D ASCQ
Tél : 03-20-91-83-10
Mail : lille.villeneuvedascq@campanile.fr

13. Restaurant

LES CANCANS
3 Rue du Général Leclerc
59510 HEM

Pour tout renseignement complémentaire :

Pascal DEGRUGILLIER
Email : pascal.degrugillier@gmx.fr

Tel : 06.31.45.70.31 (soirs et WE)

Au plaisir de vous accueillir le 27 MARS!

L'équipe de Hem Badminton